

LE PETIT GRANIT BELGE

AU MEMORIAL DU CANAL ALBERT

PAR JOSEPH MOUTSCHEN, ARCHITECTE

Le plan général du Canal Albert prévoyait l'aménagement de l'entrée avec une figure du Roi.

En 1937, Monsieur Merlot, Ministre des Travaux Publics et de la résorption du chômage, décida que ce travail serait effectué pour être inauguré durant l'Exposition de Liège 1939, laquelle devait commémorer l'achèvement du Canal Albert.

Suivant le programme tracé par Monsieur le Secrétaire Général

Delmer et Monsieur Henri Van de Velde, Conseiller artistique du Ministère des Travaux Publics, toute une série de projets furent étudiés parmi lesquels le plus simple fut retenu pour être présenté à Sa Majesté Léopold III, lors d'une cérémonie commençant les travaux de l'Exposition de Liège 1939.

Il s'agissait d'aménager la presqu'île à la jonction du Canal Albert et de la Meuse, en une entrée monumentale digne du travail à magnifier et rappelant le souvenir du Roi Albert qui donna son nom à cette œuvre grandiose du génie civil belge, d'importance économique et militaire.

En tenant compte du terrain et des abords, c'est-à-dire de la nappe d'eau, des collines, des terrils industriels, le parti adopté se résume en un jardin triangulaire accessible par deux grands escaliers monumentaux contreboutant un grand mur courbe et se terminant à la pointe par un phare.

L'ensemble architectural complet par lui-même est cependant insuffisant pour l'expression symbolique qu'implique le programme, car il s'agit de magnifier la figure du Roi Albert et de mettre en évidence le grand travail que constitue le Canal.

La glorification du Roi se concentre en une seule figure de grande dimension à l'extrême pointe de la presqu'île, face au magnifique plan d'eau qui s'étale jusqu'au pont de Coronmeuse. Elle fut confiée au talent du sculpteur statuaire Marcel Rau qui avait bien connu le Roi Albert.

Pour rappeler le Roi constructeur qui donna son nom à une grande réalisation, essentiellement pacifique, la statue de 12 m. 65 représente le Roi, debout, tête nue, sans accessoire et une pose d'une simplicité extrême.

La difficulté était d'incorporer cette statue à la tour du phare, tout en la laissant bien visible de toute part et en gardant une échelle suffisante par rapport à la Meuse qui la précède, au phare et aux paysages d'alentour.

Le mur courbe de soutènement est consacré au Canal Albert. Afin de laisser à l'architecture des escaliers et du mur, sa pleine signification constructive, la statuaire se limite à deux grandes figures formant contreforts et d'une dimension telle qu'elle puisse atteindre à l'échelle de l'ensemble tout en s'harmonisant avec le reste de la composition.

Le mur courbe ne comporte que des entailles et des lettres taillées. Le sculpteur statuaire Robert Massart réalisa une figure puissante de débardeur personnifiant le port d'Anvers et cantonnée d'un bas-relief synthétique d'éléments de l'industrie maritime : navires, transbordeurs, grues, la cathédrale d'Anvers.

Le sculpteur statuaire Louis Dupont, a symbolisé l'industrie liégeoise par une grande figure, debout, symétrique à la précédente et également adossée à un bas-relief synthétique reprenant les thèmes particularisant la région de Liège : terrils, hauts-fourneaux, transporteurs, la maison Curtius de Liège.

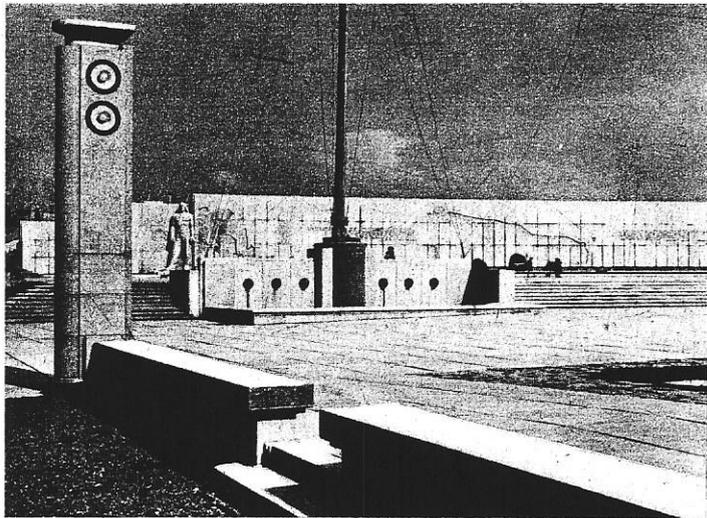
Entre ces deux termes de la grande voie d'eau de l'Est : l'industrie liégeoise et le port d'Anvers, le restant du mur a été utilisé par le sculpteur statuaire Oscar Berchmans pour graver un plan très schématisé du Canal Albert lui-même avec, à droite et à gauche, deux phrases extraites des discours prononcés par le Roi Albert au commencement des travaux du Canal, en 1930, et qui, dans les événements actuels revêtent un accent prophétique.

Pour que l'œuvre puisse avoir l'utilité qu'implique toute architecture, même monumentale, digne de ce nom, le phare est effectif et surmonté d'une lanterne avec un appareil à fonctionnement constant ; le jardin, très accessible, permet les festivités les plus diverses sur la grande esplanade et ne nécessite, pour ses plantations, qu'un entretien extrêmement réduit.

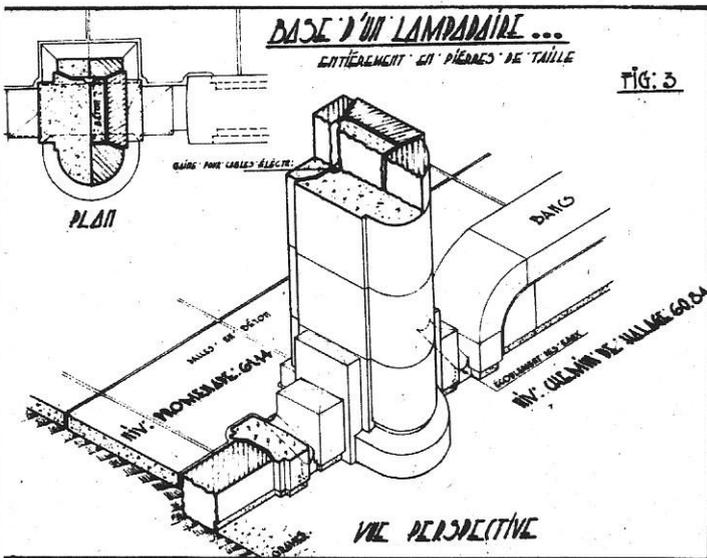
En raison du délai très court, de l'économie sévère à respecter et cependant de l'impression de durée, de l'unité d'aspect à atteindre, le choix des matériaux était important, d'autant plus que l'aménagement couvre deux hectares. Ils se limitent au petit granit belge, à un peu de bronze, un peu de verre et des dallages en béton.

Le petit granit avait l'avantage de donner un matériau d'une valeur monumentale absolument éprouvée, parfaitement adéquat à la région et susceptible, moyennant les précautions qu'enseigne l'expérience, de ne pas se souiller désastreusement.

Le sol de la presqu'île nécessita un nombre important de pieux qui furent foncés par la C^o Franki, de Liège.



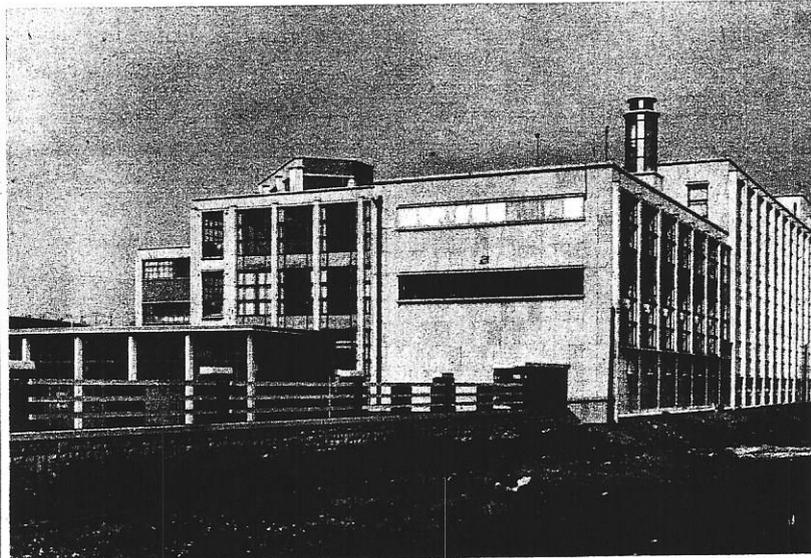
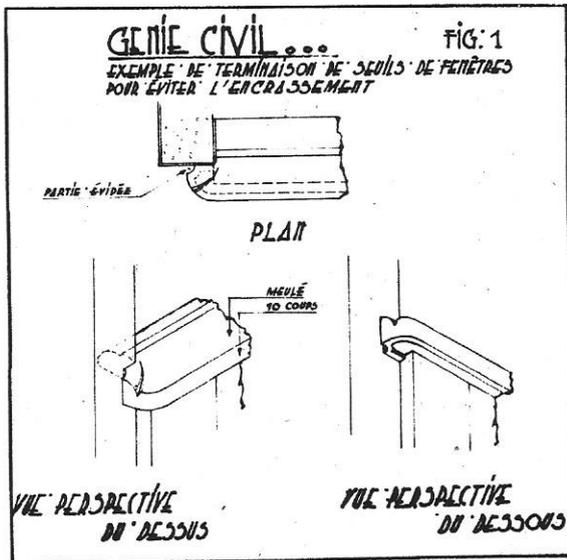
Lampadaire et bordure au mémorial du Canal Albert. (Photo G. Jacoby.)



En raison du délai très court, de l'économie sévère à respecter et cependant de l'impression de durée, de l'unité d'aspect à atteindre, le choix des matériaux était important, d'autant plus que l'aménagement couvre deux hectares. Ils se limitent au petit granit belge, à un peu de bronze, un peu de verre et des dallages en béton.

Le petit granit avait l'avantage de donner un matériau d'une valeur monumentale absolument éprouvée, parfaitement adéquat à la région et susceptible, moyennant les précautions qu'enseigne l'expérience, de ne pas se souiller désastreusement.

Le sol de la presqu'île nécessita un nombre important de pieux qui furent foncés par la C^o Franki, de Liège.

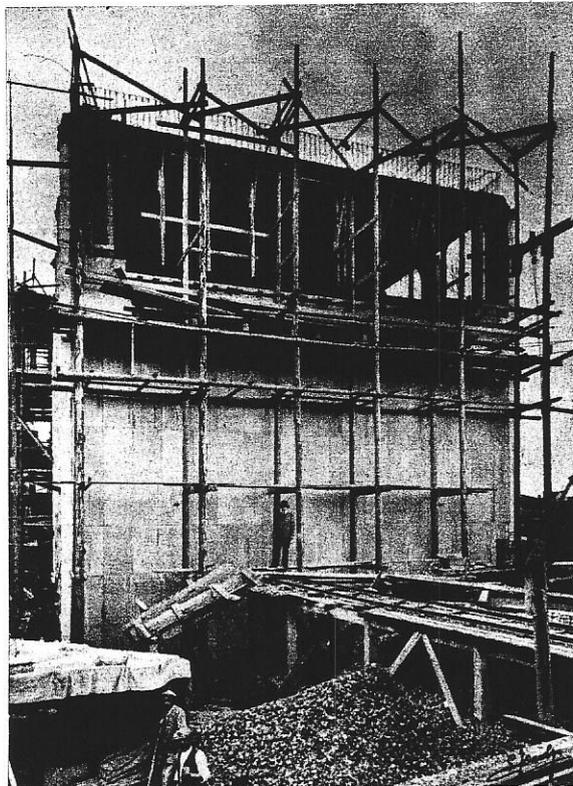


Les fondations et le gros œuvre en béton armé imposent le mode d'utilisation de la pierre de taille, c'est-à-dire en plaques de revêtement servant ou non de coffrage. Disposition qui, utilisée systématiquement à l'Institut du Génie Civil au Val Benoît, donna de bons résultats pour autant qu'elle soit mise en œuvre en connaissance de cause. Les figures 1, 2, 3 et 4 qui illustrent cet article en indiquent quelques détails. Les joints sont protégés des pénétrations d'eau. Les épaisseurs ne descendent pas en-dessous de 0,10 m. ou 0,15 m., donnant à la pierre une masse suffisante.

Les ancrages, sans être trop nombreux, sont en bronze mais répartis de manière à éviter les désordres dans la pierre. Le constructeur doit surtout s'attacher à éviter les ruptures de pierre par les tassements ou les mouvements du gros œuvre, d'où une étude efficace des joints de dilatation.

La quantité des pierres de taille utilisées au mémorial du Canal Albert et qui approche de 1,500 m³, est relativement considérable. Elle fut fournie par les deux bassins d'exploitation belge, celui du Hainaut et celui de Liège, avec une rapidité que l'on peut considérer, dans certains cas, comme remarquable.

L'étude de l'utilisation de la pierre de taille, afin de réduire la main d'œuvre au minimum ainsi que le prix et de permettre de suivre l'avancement du béton armé, porta sur les moyens les mieux adaptés à l'outillage mécanique ou aux méthodes de travail les plus récentes en carrières.



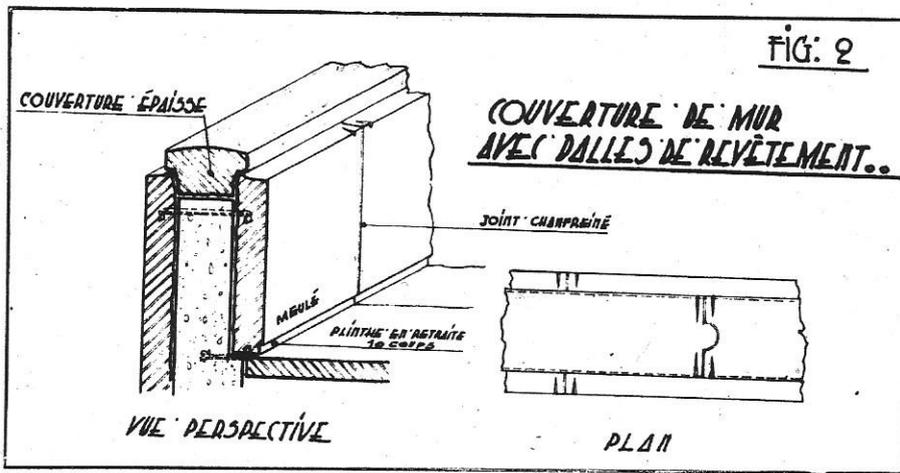
Les revêtements sont composés de dalles de 0,15 cm. d'épaisseur et exceptionnellement de 0,20 cm. d'épaisseur, dont les largeur et longueur étaient distribuées pour obtenir, dans une mesure pratique, des séries de même dimension.

Le traitement du parement des pierres ne comporte que trois tailles : meulées, bouchardées ou à 10 coups par décimètre courant.

Les profils et la taille sont exclusivement raisonnés en fonction de l'écoulement des eaux de ruissellement et de la canalisation des salissures inévitables dans une atmosphère industrielle aussi polluée et nocive que celle de Liège. C'est pourquoi, la plus grande partie des pierres sont meulées avec toutes les arêtes arrondies ou abattues et tous les joints systématiquement préservés par de petites cannelures dites para-bouts.

En haut : Un aspect de l'Institut du Génie Civil, à Liège (architecte Joseph Moutschen) et un détail de construction des seuils de fenêtres, dans ce bâtiment.

En bas : Un aspect du travail d'accrochage des dalles de parement en petit granit, à l'Institut du Génie Civil.



En haut : Détail de couverture de mur avec dalles de revêtements.

En bas : La grande entrée de l'Institut du Génie Civil (architecte Joseph Moutschen), et un détail de construction d'escalier du mémorial.

La taille meulée, en raison de l'orientation vers l'ouest de la plus grande partie des pierres, donnera au monument un aspect général de patine propre et dont la couleur sera celle que qualifient les tailleurs de pierre de « fond de la pierre ». L'examen des vieux cimetières de la région est démonstratif à cet égard, car on y peut constater que sous l'effet de la morsure du temps, toutes les tailles se fondent et ramènent la pierre au ton de la pierre meulée proprement patinée.

La ciselure à 10 coups, par contre, a été réservée pour les parties susceptibles d'être éclaboussées, car ces ciselures forment de véritables rigoles d'évacuation qui conservent à la pierre un aspect net. La figure 4 montre la ciselure à 10 coups, employée en petites plinthes en retrait pour les dalles et pour les marches.

Par contre, la taille bouchardée ou simplement débrutie, a été employée chaque fois qu'il s'est agi de souligner par une ombre, soit une ligne, soit une masse.

Les bas-reliefs en entailles ont été exécutés sur place. Moyennant des jeux d'ombre et de lumière appropriés et une facture suffisamment précise, ils donnent des résultats très satisfaisants.

Les figures du débardeur et du métallurgiste ont également été ravalées sur place, à la manière habituelle.

Mais il n'en a pas été de même pour la grande statue du Roi Albert. Par suite du manque de temps et pour des considérations de facilité d'exécution, j'ai insisté pour qu'elle soit taillée en carrières, même à Anthisne, par plusieurs équipes travaillant simultanément sur des tranches différentes, à l'aide d'un modèle en plâtre à grande échelle découpé à l'avance. Cette méthode hasardeuse, certainement très peu utilisée en raison de ses risques, a cependant donné ici d'excellents résultats. Les pierres, complètement terminées, ont été amenées au chantier par camion et par allèges fluviales et superposées avec précision. La pierre de taille au mémorial du Canal Albert a donné ce qu'on en espérait : rapidité d'exécution, unité d'aspect, grande impression monumentale, parfaite adaptation au climat et au caractère régional, économie des dépenses.

Il est certain qu'il est possible d'améliorer encore de nombreux points de la technique modernisée de l'exploitation ou de la taille en carrière ainsi que de la mise en œuvre au chantier. Cependant, il est assez paradoxal de constater que sur le chantier, malgré la standardisation des dimensions et des types, ce sont les moyens de bardage et de mise en place les plus rudimentaires et les plus traditionnels qui se sont révélés fréquemment les plus efficaces et les plus économiques.

Les travaux furent exécutés par plusieurs firmes dont l'entrepreneur principal fut la Société Bémat, sous la surveillance de l'Administration des Ponts et Chaussées, laquelle mérite tous les éloges, notamment en la personne de Monsieur Lambermont, Ingénieur en Chef, Directeur, et de Monsieur Santilman, Ingénieur Principal et de leurs divers collaborateurs qui se dépensèrent sans compter et à qui l'œuvre réalisée fait le plus grand honneur.

